

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Rapports de gestion et comptes financiers des sociétés d'économie mixte locales (SEM) pour l'exercice 2021

P. J. : 4 projets de délibération

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales actionnaires de sociétés d'économie mixte locales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées.

Cette obligation étant rendue applicable aux sociétés d'économie mixte locales auxquelles participent les communes de la Nouvelle-Calédonie par l'article 8-1 de la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, le conseil municipal de la ville de Nouméa doit se prononcer chaque année sur les états financiers qui lui sont présentés par ses représentants au sein des conseils d'administration de ces organismes.

A la clôture de l'exercice 2021, la ville de Nouméa détient le même nombre de parts sociales qu'en 2020 dans chacune des sociétés d'économie mixte suivantes sauf pour la SEM de TINA dont l'augmentation du capital opérée en cours d'exercice a ramené la participation de la ville de 18,23 % à 17,43 % :

Désignation	Capital social de la SEM	% du capital détenu par la Ville	Capital social détenu par la ville de Nouméa	Nombre de représentants au conseil d'admin.
SAEM SECAL	565 000 000 F	8 %	45 200 000 F	1
SODEMO	185 000 000 F	75,68 %	140 000 000 F	7
SEM AGGLO	200 000 000 F	7,25 %	14 500 000 F	1
SEM de TINA	340 378 160 F	17,43 %	59 320 000 F	1

I. La société anonyme d'économie mixte SECAL

Créée en 1971 à l'initiative de l'Etat pour une durée de 99 ans, la SAEM SECAL a pour objet social l'aménagement des zones urbaines, industrielles ou touristiques et la réalisation d'opérations immobilières. Elle effectue la plupart de ses interventions dans le cadre de conventions passées avec les donneurs d'ordre (collectivités locales pour l'essentiel) mais elle agit aussi en son nom propre.

La répartition du capital de la SAEM s'établit comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital au 31/12/2021	%
Etat	2 000	113 000 000	20 %
Province des Iles Loyautés	1 600	90 400 000	16 %
Province Nord	1 024	57 856 000	10,24 %
Province Sud	800	45 200 000	8 %
Nouvelle-Calédonie	800	45 200 000	8 %
Nouméa	800	45 200 000	8 %
CDC	800	45 200 000	8 %
BCI	800	45 200 000	8 %
AFD	637	35 990 500	6,37 %
Autres	739	41 753 500	7,39 %
Total	10 000	565 000 000	100 %

A. Rapport d'activité 2021 de la SECAL

La structure juridique de la société a légèrement évolué en 2021. Les statuts ont été modifiés pour permettre aux administrateurs de participer aux instances à distance. Des changements de représentants sont intervenus pour les administrateurs de l'Etat, de la province Nord, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de l'AFD et de la BCI.

Au cours de l'année écoulée, la SECAL a poursuivi sa stratégie de repositionnement autour de deux axes :

- l'accompagnement des collectivités à tous les stades de l'élaboration de leurs politiques publiques (émergence de leurs projets, études de faisabilité, développement d'activités autour des transitions énergétique et numérique) et appui dans la gestion de sociétés ;

- la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction, telles que l'aménagement des Quais Ferry, la construction d'une école à Pouembout, la réalisation de l'agence technique sud de la ZAC Panda et du port de Maré.

La SECAL poursuit également son développement au niveau régional à Wallis et Futuna et au Vanuatu.

Aux mois de mars et septembre 2021, la Nouvelle-Calédonie a été de nouveau impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. Durant ces deux périodes de confinement général de la population, la mise en place du télétravail a permis à la SECAL de maintenir son activité. Sa flexibilité a contribué, comme en 2020, au développement de nouvelles opportunités, avec un rythme élevé de signature de conventions.

A la clôture de l'exercice, la société conduisait :

- 4 opérations de concession d'aménagement ;
- 36 opérations de mandat ;
- 46 programmes en conduite d'opération et prestations de services ;
- 1 opération propre.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'OPERATIONS SUR 4 ANS

En millions de Francs CFP	2019	2020	2021	Écart en valeur CA21/CA20	Écart en pourcentage CA21/CA20
Conduites d'opération	711	354	181	-173	-49%
<i>dont Transversale Hienghène/Kaala-C</i>	560	219	140	-79	-36%
Concessions	1 718	2 165	1 521	-644	-30%
<i>Dont ZAC de DSM et Panda</i>	1 342	1 805	1 246	-559	-31%
Mandats et autres	6 409	2 302	1 723	-579	-25%
<i>dont Néobus</i>	3 348	345	19	-326	-94%
Total Chiffre d'opération (MF.CFP)	8 838	4 821	3 425	- 1 396	-29%

En 2021, le chiffre d'opération, correspondant au montant des factures validées sur les opérations, continue de baisser. Il s'élève à 3,4 milliards de francs CFP en 2021 contre 4,8 milliards de francs CFP en 2020. Cette diminution de -29 % s'explique par le ralentissement du volume d'activité des mandats et, pour les concessions, par le décalage dans le temps des travaux sur Dumbéa sur Mer.

En revanche, après 4 années de baisse continue, le chiffre d'affaires est en légère progression (+1 %), s'établissant à 456 millions de francs CFP sous l'effet de la hausse du nombre de conventions signées depuis 2019.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIER EN 2021

Secteur en KF	2019	2020	2021	Écart en valeur CA21/CA20	Écart en pourcentage CA21/CA20
Aménagement	180 358	179 078	182 312	3 234	2%
Mobilité (Néobus et études)	90 761	34 262	17 657	-16 605	-48%
Construction publiques Nord	45 069	48 941	52 419	3 478	7%
Constructions publiques Sud	55 755	29 660	29 010	-650	-2%
Habitat	3 000	4 198	-		
Patrimoine (entretien et études)	44 766	19 701	29 419	9 718	49%
Gestion	17 963	32 358	19 298	-13 060	-40%
Accompagnement (dont RHI)	15 657	21 345	32 714	11 369	53%
Régional	7 095	2 700	16 226	13 526	501%
Environnement	1 458	5 673	3 500	-2 173	-38%
Energie	11 195	12 514	13 894	1 380	11%
Opérations propres	2 456	1 523	-		
Marges sur opérations propres	9 101	604	-		
Locations	49 016	60 622	59 511	-1 111	-2%
TOTAL	533 649	453 177	455 958	2 781	1%

Contrainte par un environnement économique compliqué, la diversification des missions opérée depuis 2017 auprès des collectivités et des acteurs parapublics non-actionnaires continue de se développer sur 2021 et contribue à l'enrichissement des métiers historiques de la SECAL.

C'est le cas notamment des missions d'accompagnement sur des sujets variés traités en majorité par des courtes études en matière de stratégie territoriale (thématiques foncières, réflexion en amont des projets urbains), d'aide à la définition de politiques publiques et de missions à l'échelle du territoire. Ces types de prestations ont augmenté de +53 % sur l'exercice soit +11 millions de francs CFP.

La SECAL poursuit également son développement régional notamment avec Wallis et Futuna sur la conduite d'opération dans le cadre du plan de relance (+11 millions de francs CFP). La tendance sur 2022 est à l'augmentation de ces relations régionales.

De plus, la SECAL a maintenu un niveau d'activité important sur les missions de gestion réalisées auprès de collectivités, ainsi que des opérations en matière de transition énergétique avec le déploiement du dispositif du conseil en énergie partagée et la mise en production des panneaux photovoltaïques de SIMPLICITE.

Le chiffre d'affaires des métiers du patrimoine augmente de 49%, soit une hausse de 9,7 millions de francs CFP sur l'exercice. Ceux-ci s'articulent autour des missions d'entretien (notamment pour l'OPT et la province Nord) et de la gestion technique d'internats et de collèges de la province Nord.

Enfin, les rémunérations liées aux mandats de construction, mobilité et habitat diminuent de 17 millions de francs CFP sur l'exercice en raison de la baisse du volume d'activité des opérations de mobilité, principalement liée au Néobus qui est en phase de clôture et à la stabilisation des opérations de construction malgré la fin d'opérations significatives comme l'aménagement des quais Ferry.

B. Rapport financier 2021 de la SECAL

1) Détermination du résultat global de l'exercice 2021

En milliers de Francs CFP	2019	2020	2021	Écart en valeur CA21/CA20	Écart en pourcentage CA21/CA20
RESULTAT D'EXPLOITATION	-77 321	-9 909	67 234	77 143	878%
<i>Charges d'exploitation</i>	2 464 268	2 655 682	2 018 280	-637 402	-24%
<i>Produits d'exploitation</i>	2 386 947	2 645 772	2 085 514	-560 258	-21%
RESULTAT FINANCIER	-1 129	-1 115	-1 042	73	7%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 238	4 454	3 784	-670	-15%
RESULTAT AVANT IMPÔTS	-56 212	-6 570	69 976	76 546	1265%
Impôts sur les bénéfices	-8 185	-4 726	-11 733	7 007	-148%
RESULTAT NET	-64 397	-11 296	58 243	153 762	1561%

Après trois années consécutives de déficit depuis 2018, l'exercice 2021 dégage un résultat bénéficiaire de 58 millions de francs CFP sous les effets de :

- la baisse des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation sur l'exercice pour 43 millions de francs CFP. Cette diminution est principalement liée à des dotations comptabilisées sur l'exercice précédent sans équivalence sur l'exercice (provision de 34 millions de francs CFP concernant le centre commercial de Rivière Salée - CCRS) et à la diminution des dotations aux amortissements de 11 millions de francs CFP conformément au rythme d'amortissement pratiqué (notamment sur les installations du siège social) ;

- la hausse des reprises d'amortissements et provisions d'exploitation sur l'exercice pour 42 millions de francs CFP incluant la reprise des provisions du CCRS suite à la vente du bâtiment A début 2022. Pour rappel, un montant de 46 millions de francs CFP avait été doté sur les exercices précédents pour anticiper le coût des travaux et de la rénovation à venir sur le CCRS. Une provision pour risque a également été constituée pour un montant de 12 millions de francs CFP dans le cadre d'un litige avec MAGECO lié au CCRS. La vente d'une partie du CCRS début 2022 a permis d'éteindre ces risques et donc de reprendre l'ensemble des provisions.

Le résultat exceptionnel de l'année 2021 correspond à la vente d'un véhicule de la société et la quote-part de subvention d'investissement reprise au résultat.

2) Les données du bilan au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
En KF	2019	2020	2021	En KF	2019	2020	2021
Actif immobilisé	649 776	605 945	591 064	Capitaux propres	725 359	711 341	766 860
immo. Incorporelles	2 644	1 618	593	dont résultat	-64 397	-11 296	58 243
immo. corporelles	600 933	554 790	538 680	Provisions	69 436	90 168	37 572
immo. financières	46 198	49 537	51 791				
Actif circulant	25 990 981	25 681 564	25 029 481	Dettes	22 409 933	21 435 973	21 243 383
Stocks de biens	21 510 437	22 466 609	22 278 184	Emprunts	17 219 533	16 827 557	16 265 545
Stock de produits				Fournisseurs	1 067 323	725 878	352 392
intermédiaires et finis	75 252	47 230	49 015	Mandat	2 357 333	1 581 870	1 735 892
Créances	1 037 622	757 114	509 014	Autres	1 765 746	2 300 668	2 889 554
VMP	150 059	45	211 520				
Disponibilités	3 217 610	2 410 566	1 981 748	Comptes de régul.	3 439 844	4 012 656	3 575 283
Comptes de régul.	3 816	2 249	2 553				
TOTAL GENERAL	26 644 573	26 289 758	25 623 098	TOTAL GENERAL	26 644 573	26 250 138	25 623 098

L'actif circulant diminue de 652 millions de francs CFP par rapport à 2020, principalement en raison de la baisse des créances d'exploitation (-33 %) qui se composent principalement de :

- créances sur les opérations de concession : 214 millions de francs CFP correspondant à des participations restant à régler et des créances clients sur les acquisitions de terrain ;
- créances au titre des activités de mandat : 220 millions de francs CFP essentiellement composées d'appels de fonds.

Quant à la trésorerie, elle s'établit à 2 193 millions de francs CFP à la clôture de l'exercice 2021, regroupant la trésorerie propre à la société et celle des opérations en mandat et en concession dont la SECAL est dépositaire. Le niveau de trésorerie propre à la SECAL est en baisse de 13 millions de francs CFP, essentiellement en raison de la hausse de ses charges décaissables. De même, la trésorerie sur opérations est en baisse de -10% notamment suite à la fin des travaux de l'opération Néobus, des Quais ferry et du centre médico-social unique.

En millions de Francs CFP	2019	2020	2021	Écart en valeur CA21/CA20	Écart en pourcentage CA21/CA20
Trésorerie propre (société)	302	345	332	-13	-4%
Trésorerie sur opération	3 066	2 065	1 861	-204	-10%
Mandats	2 539	1 884	1 764	-120	-6%
Concessions	527	181	97	-84	-46%
RESULTAT NET	3 368	2 410	2 193	-217	-9%

Au global, le bilan de l'exercice 2021 est arrêté à 25 623 millions de francs CFP contre 26 290 millions de francs CFP en 2020 soit une baisse de -3.7 %.

3) Perspectives 2022

En 2022, la SECAL poursuit ses activités au niveau régional, avec de nouvelles missions à Wallis et Futuna. Le plan d'orientation stratégique (POS) a été validé en 2021 et son déploiement a commencé fin 2021.

De plus, les missions confiées à la SECAL ont été étendues en province des Iles avec la création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) pour optimiser la gestion des centres culturels et médiathèques.

Enfin, les activités de gestion se poursuivent avec de la mission auprès de la SPL Loyauté Habitat et la signature de nouvelles conventions avec la SCI PAD du GDPL de BACO et la SPL Tourisme.

4) Approbation des comptes de la SECAL pour l'exercice 2021

Les comptes et le bilan de l'exercice 2021 ont été arrêtés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SECAL le 03 juin 2022.

II. La société d'économie mixte locale SODEMO

Créée en 1987, la SODEMO est une société d'économie mixte locale qui a pour objet notamment :

- de réaliser ou d'apporter son concours à la réalisation de toute étude économique et/ou technique concernant directement l'aménagement urbain de la ville de Nouméa, et plus particulièrement l'aménagement du pôle animation de la baie de la Moselle,
- d'acquérir ou d'apporter son concours à l'acquisition de terrains nécessaires à la réalisation de projets confiés à la société dans le cadre de ses conventions de concession,
- de prendre en exploitation des activités de plaisance et des activités annexes, notamment d'équipements portuaires, touristiques, commerciaux ou de loisirs, sur le domaine appartenant ou mis à disposition par la Ville et le Port Autonome.

Le capital social est réparti entre plusieurs actionnaires :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital au 31/12/2021	%
Port Autonome NC	2 115	21 150 000	11 %
CDC	671	6 710 000	4 %
Chambre de Commerce de NC	650	6 500 000	4 %
BCI	643	6 430 000	3 %
Nouméa Gros	110	1 100 000	1 %
BNP NC	93	930 000	1 %
Arbé Nouméa	72	720 000	0,39 %
Total Pacifique	70	700 000	0,38 %
Nouméa Yacht Charter	36	360 000	0,19 %
Société Générale	34	340 000	0,18 %
Société Mary D Entreprises	6	60 000	0,03 %
Nouméa	14 000	140 000 000	76 %
Total	18 500	185 000 000	100 %

Les différents secteurs d'activité de la société font l'objet d'une présentation comptable distincte. Ces données sont ensuite consolidées dans les comptes annuels d'exploitation de la SEM. Ils se répartissent comme suit :

- Port Moselle ;
- Port Brunelet ;
- Port Garnier ;
- Nouville Plaisance ;
- Concessions avec le Port Autonome de Nouvelle Calédonie (PANC) ;
- Port de Boulari.

A. Rapport d'activité 2021 de la SODEMO

En 2021, le résultat d'exploitation consolidé de la société est déficitaire de 73 millions de francs CFP après un résultat bénéficiaire de près de 34,5 millions en 2020.

Résultat net par secteur d'activité en francs CFP	2020	2021	ECART valeur CA21/CA20	ECART % CA21/CA20
Nouvelle plaisance	14 676 297	-37 316 176	-51 992 473	-354%
Port boulari	1 181 587	470 495	-711 092	-60%
Port brunelet	11 972 117	9 601 491	-2 370 626	-20%
Port moselle	50 962 797	-15 294 909	-66 257 706	-130%
Port garnier	-	8 455 866	-	-
Société	-44 235 804	-38 943 325	5 292 479	12%
Resultat net total	34 556 994	-73 026 558	-107 583 552	-311%

1) Nouvelle Plaisance

L'exercice 2021 est déficitaire de -37.3 millions de francs CFP après un résultat net positif de 14,6 millions de francs CFP en 2020. La SODEMO a passé globalement 25 millions de francs CFP de provisions de renouvellement et de gros entretien, ce qui explique la chute du résultat d'exploitation.

Le renouvellement de l'élévateur à bateaux a été engagé pour un montant de 57,7 millions de francs CFP. L'intégralité de la dépense a été financée par fonds propres et classée dans un compte « acomptes et avances sur immobilisation ».

La baisse du chiffre d'affaires d'environ 10 millions de francs CFP est principalement due à une baisse d'activité suite aux deux confinements de mars et septembre. Toutefois, une stabilité reste marquée sur ces 5 années, grâce à certains réaménagements de la zone, dont le port à sec, pour améliorer le chiffre d'affaires, malgré la difficulté de certains secteurs, notamment la location des locaux en déclin depuis plusieurs années. Avec le peu de moyens affectés à cette concession, une légère remise en état des locaux non loués a été réalisée afin de les rendre plus attractifs.

Les coûts de surveillance et de gardiennage restent élevés (10 millions de francs CFP), même avec un investissement en caméras de surveillance, suite à plusieurs vols et dégradations sur le site. A terme, ce coût pourrait baisser en cas de diminution de présence humaine.

Les charges de personnel sont en augmentation en raison du solde de tout compte suite au départ à la retraite du maître de port adjoint en juillet 2021.

2) Port de Plaisance de Boulari

Le résultat net 2021 du Port de Plaisance de Boulari affiche un excédent de 470 495 francs CFP, en baisse par rapport à l'exercice 2020, qui affichait un résultat de 1,2 million de francs CFP.

Les pertes cumulées supportées par la SODEMO depuis l'ouverture du site portent le montant du solde global négatif de l'affermage à -21 millions de francs CFP.

Ce contrat, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2020, a été reconduit par la mairie du Mont-Dore exceptionnellement jusqu'au 31 décembre 2021. Il a été formalisé depuis le 1^{er} janvier 2022 sous la forme d'une délégation de service public.

3) Port Brunelet

Le résultat net pour de l'exercice 2021 de Port Brunelet affiche un excédent de 9,6 millions de francs CFP, en recul de -20% par rapport à celui de l'exercice 2020 (12 millions de francs CFP).

Les travaux sur les poutres de quais se sont terminés en juin 2021. Ces travaux sont considérés comme une nouvelle immobilisation apportée par la SODEMO faisant l'objet d'une provision pour amortissement de caducité sur la durée restante de la concession. Ce marché de travaux d'un montant de 120 millions de francs CFP est financé en totalité par un prêt AFD.

4) Port Moselle

Le résultat net de Port Moselle présente un déficit de -15 millions de francs CFP au 31 décembre 2021 contre un résultat excédentaire de 51 millions de francs CFP en 2020.

Pour rappel, les travaux de renouvellement des pontons de Port Moselle ont débuté en janvier 2020. Après le battage de 54 nouveaux pieux, 15 pontons ont été remplacés et étendus permettant ainsi la création de 154 places supplémentaires. A l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, les 4 derniers pontons ont été installés et mis en service. Le coût total de ces nouvelles immobilisations s'élève à 204 millions de francs CFP en 2021.

Les travaux pour la réparation des poutres de quais ont débuté en juin 2021. Ce sont des biens qui ont été apportés par le concédant, il s'agit là de réparation et non pas de création de nouvelles immobilisations. Le montant de ces réparations est de 126 millions de francs CFP, dont 5,6 millions de francs CFP de travaux supplémentaires. Une reprise de provision à hauteur de 112 millions de francs CFP a été effectuée.

Par ailleurs, les travaux de réfection des quais et de bardage de la station débutés en janvier 2021, pour un montant de 52 millions de francs CFP ont été réceptionnés début décembre. La provision constatée l'année précédente a été reprise en totalité, soit 52,6 millions de francs CFP.

Par contre, la chute de l'excédent brut d'exploitation au cours de l'exercice 2021 est essentiellement due à la réalisation des travaux pendant l'exploitation du port, les mouvements des bateaux se sont avérés complexes jusqu'au terme des travaux du dernier ponton, entraînant une baisse du chiffre d'affaires.

5) Port Garnier

Le port Garnier est une nouvelle concession de la SODEMO, ce sont 90 places de marina gérées depuis septembre 2020. Le premier exercice est bénéficiaire à hauteur de 8,5 millions de francs CFP.

L'année 2021 a été principalement consacrée à rendre le site autonome en eau et électricité, ainsi qu'en relations clients.

L'exploitation de ce site reste sensible dans sa configuration actuelle, avec un léger équilibre. Le changement du mode concessif devrait permettre une exploitation plus rentable sur les 15 prochaines années.

B. Rapport financier 2021 de la SODEMO

1) Détermination du résultat de l'exercice 2021

Synthèse du compte de résultat (en francs CFP)	2019	2020	2021	ECART valeur CA21/CA20	ECART % CA21/CA20
Produits d'exploitation	568 789 470	863 955 205	623 130 258	-240 824 947	-28%
<i>dont chiffre d'affaires</i>	567 024 880	555 494 547	622 619 589	67 125 042	12%
Charges d'exploitation	576 825 611	553 655 872	745 183 563	191 527 691	35%
<i>dont salaires et traitements</i>	205 544 816	164 571 071	164 539 470	-31 601	0%
<i>dont autres charges externes</i>	181 640 984	187 056 138	342 751 517	155 695 379	83%
EBE	-8 036 141	310 299 333	-122 053 305	-432 352 638	-139%
Reprises DAP	19 282 954	87 207 419	167 061 013	79 853 594	92%
DAP	120 214 931	151 964 162	94 746 925	-57 217 237	-38%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-108 968 118	245 542 590	-49 739 217	-295 281 807	-120%
Produits financiers	1 943 521	2 452 457	1 146 184	-1 306 273	-53%
Charges financières	4 109 737	29 569 646	24 151 527	-5 418 119	-18%
RESULTAT FINANCIER	-2 166 216	-27 117 189	-23 005 343	4 111 846	-15%
Produits exceptionnels	2 767 699	4 126 465	8 117 026	3 990 561	97%
Charges exceptionnelles	5 104 669	187 994 872	8 399 024	-179 595 848	-96%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 336 970	-183 868 407	-281 998	183 586 409	100%
Impôts Sociétés	0	0	0	0	0%
RESULTAT NET	-113 471 304	34 556 994	-73 026 558	-107 583 552	-311%

Le résultat consolidé de la SEML pour l'exercice 2021 est déficitaire à hauteur de -73 millions de francs CFP, principalement en raison de la forte baisse de l'excédent brut d'exploitation de -139 %, résultant de la baisse de produits de -28 % combinée à l'augmentation des charges de +35 %.

2) Les données du bilan au 31 décembre 2021

ACTIF					PASSIF				
En millions de F	2019	2020	2021	évol. 21/20	En millions de F	2019	2020	2021	évol. 21/20
Actif immobilisé	1 390	2 108	2 322	10,1%	Capitaux propres	389	423	350	-17,3%
<i>dont immo. concédant</i>	595	560	524	-6,4%	<i>dont résultat</i>	-113	35	-73	-308,6%
<i>dont immo. ren. conces.</i>	31	176	236	34,2%	Autres fonds propres	729	685	679	-0,9%
<i>dont immo. non renouvelables, conces.</i>	415	1 133	1 370	20,9%	Provisions	419	343	246	-28,2%
Actif circulant	893	842	515	-38,8%	Dettes	736	1 499	1 558	4,0%
<i>Stocks de biens</i>	3	3	4	24,0%	<i>emprunts</i>	78	1 092	1 333	22,0%
<i>Autres créances</i>	479	82	34	-58,8%	<i>Fournisseurs</i>	81	87	76	-12,2%
<i>Disponibilités</i>	409	754	475	-37,0%	<i>Fiscales et sociales</i>	34	40	49	22,7%
					<i>Autres dettes</i>	544	280	100	-64,2%
Charges const. d'avance	3	3	3	0,7%	Produits constat. d'avance	11		3	
TOTAL GENERAL	2 284	2 951	2 837	-3,9%	TOTAL GENERAL	2 284	2 951	2 837	-3,9%

3) Perspectives 2022

A port Moselle, les travaux concernant les poutres de quais se sont achevés courant avril 2022. Les dernières réserves restent à être levées pour le parfait achèvement. L'installation et le renouvellement des aussières cycloniques seront pris en charge par la SODEMO.

A port Garnier, le marché du changement des pontons a été attribué pour un montant de 109 millions de francs CFP. La commande pour la fabrication et l'acheminement des pontons, catways et des passerelles a débutée fin mars avec un premier versement de 43,9 millions de francs CFP. Le financement a été réalisé par emprunt auprès de l'AFD pour 151 millions de francs CFP et à près de 38 millions de francs CFP sur fonds propres. Les travaux sont actuellement en phase de finalisation.

4) Approbation des comptes de la SODEMO pour l'exercice 2021

Les comptes et le bilan de l'exercice 2021 ont été arrêtés par l'assemblée générale de la SODEMO le 23 juin 2022.

III. La société d'économie mixte AGGLO

La SEM AGGLO a été créée en 2003 à l'initiative des communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta, avec le soutien de la province Sud pour construire et gérer des logements sociaux sur le territoire de l'agglomération du Grand Nouméa.

Le capital social est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital au 31/12/2021	%
Province Sud	35 000	87 500 000	43,75 %
Nouvelle-Calédonie	5 800	14 500 000	7,25 %
Dumbéa	5 800	14 500 000	7,25 %
Mont-Dore	5 800	14 500 000	7,25 %
Nouméa	5 800	14 500 000	7,25 %
Païta	5 800	14 500 000	7,25 %
CDC	8 000	20 000 000	10 %
BNC	8 000	20 000 000	10 %
Total	80 000	200 000 000	100 %

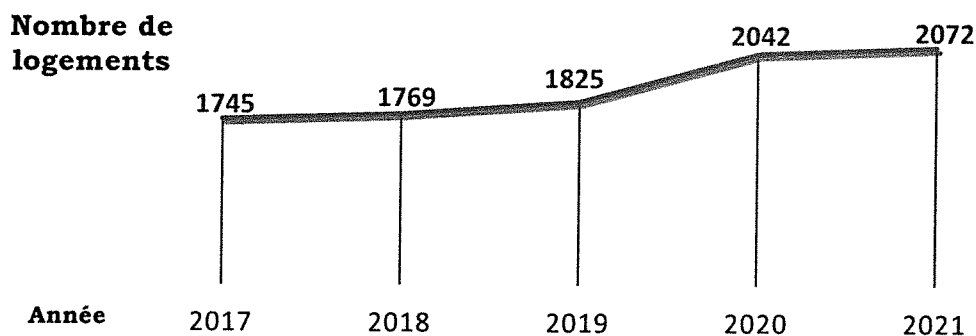
Actionnaires	Nombre d'actions	% répartition
Collège public	64 000	80%
Collège privé	16 000	20%

Par ailleurs, la SEM AGGLO est partie prenante dans plusieurs structures créées spécifiquement pour financer des programmes immobiliers en défiscalisation via un montage en loi LODEOM, qui succède à la loi « Girardin » :

- 9 sociétés civiles immobilières (SCI) ;
- 1 société civile de placement immobilier (SCPI) ;
- 1 société anonyme ;
- 13 sociétés par actions simplifiées ;
- 9 sociétés à responsabilité limitée.

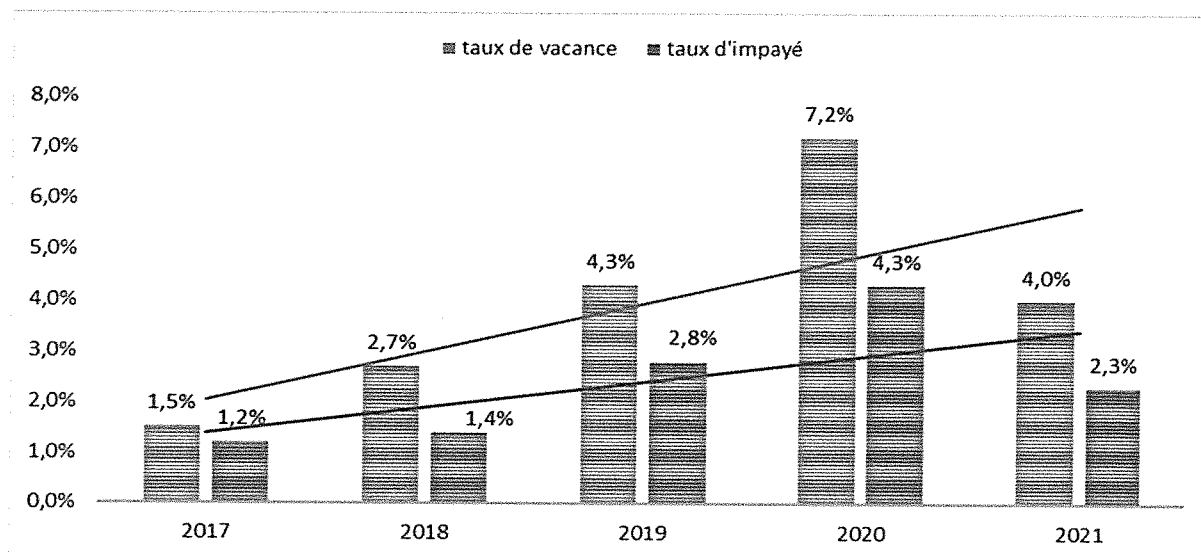
A. Rapport d'activité 2021 de la SEM AGGLO

Au cours de l'année 2021, la SEM AGGLO a livré 30 logements, dont 28 neufs. Le patrimoine locatif en exploitation s'établit ainsi à 2 072 logements fin 2021 contre 2 042 en 2020, soit une hausse du parc de +1.5 %.



Les logements vacants ont représenté un manque à gagner de 59,2 millions de francs CFP soit un taux moyen de vacance financière de 4 % sur l'ensemble du parc locatif (contre 100 millions de francs CFP et 7.2% en 2020). Les objectifs de réduction des vacances ont été atteints en 2021. Le renforcement du pôle social, dont la cellule attribution, explique ces bons résultats.

Le taux d'impayés, hors passage en pertes, se situe autour de 2,3 % au 31 décembre 2021, contre 4,3 % en 2020. Le renforcement de la cellule contentieux depuis juin 2020 (désormais constituée de deux collaborateurs) a permis d'améliorer considérablement le pilotage des impayés grâce à une meilleure réactivité dans le suivi et aux réponses apportées aux locataires en situation d'impayé.



En matière de gros entretien et d'investissement, les programmes réalisés sont listés ci-dessous :

- ravalement de façade complet et pose de faïences murales sur les parties communes de la résidences NAKAE (37 millions de francs CFP) ;
- travaux de réfection des enrobés de parking réalisés sur les résidences CIKOBIA 1 et 2, MAKOGAI 1 et 2, NAKAE et ARUE ;
- éclairage de voirie, avec des candélabres solaires installés à la résidence KOLOVAI ;
- remplacement des clôtures des résidences ORONA et ARAWA et occultation sur clôtures à UERE ;

- sécurisation de la résidence TANNA avec la mise en place de portails, clôtures et contrôles d'accès, ainsi que le renouvellement de l'accueil de la SEM Agglo.

Au total, la SEM Agglo a dépensé en 2021 : 110 millions de francs CFP au titre du gros entretien, 60 millions de francs CFP au titre de remplacements de composants et travaux d'amélioration soit un total de 170 millions de francs CFP.

Les programmes en phase d'études sont :

- AUTEUIL : 35 logements, livraison prévue octobre 2023 ;
- RINGWAY : 9 logements, livraison prévue mars 2023 ;
- HANAE : 46 logements, livraison prévue février 2025 ;
- L'EMERILLON : 23 logements, livraison prévue septembre 2024 ;
- L'ERIDAN : 42 logements, livraison prévue février 2025 ;
- MAHALE : 15 logements, livraison prévue février 2024.

Cinq opérations ont été mises en chantier au cours de l'exercice 2021. Il s'agit des opérations NUMBA (30 logements), OHANA (52 logements), TAAKO (23 logements), LES PRES FLEURIS (12 logements) et LE RECIF (8 logements), soit 125 logements en locatif aidé (LLA/LLT) qui seront construits d'ici 2023 et représentant un total de 3,2 milliards de francs CFP d'études et travaux.

Suite aux recommandations de l'étude financière menée par la province Sud sur le modèle de financement des opérations de logements locatifs aidés, la SEM Agglo a revu l'ensemble des plans de financement de ses opérations en cours et en phase d'études ainsi que la répartition des logements par typologie. Désormais, toutes les opérations sont financées sur fonds propres à hauteur environ de 20 %, contre 1,2 % historiquement.

La SEM Agglo et la province Sud ont signé en novembre 2021 une convention d'apport en compte courant d'un montant de 400 millions de francs CFP. Cette avance doit permettre de soutenir et de garantir le financement des opérations neuves et l'entretien du parc existant de la SEM Agglo. La province Sud s'engage à maintenir cette avance non productive d'intérêts en compte courant d'associés pour une durée de trois ans, laquelle pourra, le cas échéant, être capitalisée.

Monsieur Sacha BENISTI a été nommé Directeur général de la SEM Agglo le 1^{er} septembre 2021, pour trois ans, sur décision du conseil d'administration du 29 juillet 2021, en remplacement de Monsieur Benoit NATUREL dont le mandat social a pris fin le 31 août 2021.

B. Rapport financier 2021 de la SEM AGGLO

1) Détermination du résultat consolidé de l'exercice 2021

Synthèse du compte de résultat (en millions de francs CFP)	2019	2020	2021	ECART valeur CA21/CA20	ECART % CA21/CA20
Produits d'exploitation	1 656	1 806	1 946	140	8%
<i>dont chiffre d'affaires</i>	<i>1 500</i>	<i>1 627</i>	<i>1 809</i>	<i>182</i>	<i>11%</i>
Charges d'exploitation	1 082	973	990	17	2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	291	408	511	103	25%
RESULTAT FINANCIER	-211	-163	-195	-32	-20%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-18	0	-27	-27	-
<i>Impôts Sociétés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
RESULTAT NET	63	244	290	46	19%

Les produits d'exploitation sur l'exercice 2021 sont en augmentation de +8 % par rapport à 2020. Les postes observant les principales variations sont :

- production stockée et immobilisée : -41 %

Le poste est principalement constitué des produits de rémunérations internes et de conduites d'opérations facturés en 2021 à hauteur de 71 millions de francs CFP qui sont inclus dans le coût de revient des opérations. La production stockée de 10 millions de francs CFP représente les travaux en cours de l'exercice sur des commerces destinés à être vendus : URBANA, SA ANO.

- production accessoire : +43 %

Il s'agit pour l'essentiel d'indemnités faisant suite à des contentieux fournisseurs ou d'indemnités liées à l'abandon de programmes d'opérations.

- reprises de provisions et de subventions d'investissement : +8 %

Les reprises de provisions s'élèvent à 129 millions de francs CFP dont 110 millions de francs CFP au titre de provisions pour gros entretien dont les dépenses (dont remplacement prématuré) ont été engagées sur l'année 2021. Les reprises de subventions, qui s'élèvent à 360 millions de francs CFP, concernent les subventions CODEV (contrat de développement entre l'Etat et la province Sud) et la défiscalisation.

Les charges d'exploitation sont en hausse de +2 %, dont les principales variations ont porté sur :

- autres achats et charges externes : +8 %

Il s'agit pour l'essentiel de l'augmentation des dépenses de travaux et d'entretien qui passent de 278 millions de francs CFP en 2020 à 311 millions de francs CFP en 2021.

- autres charges courantes d'exploitation : -16 %

En baisse de 5 millions de francs CFP, ce poste comprend notamment les créances clients passées en pertes pour un montant de 20,9 millions de francs CFP (contre 11,9 millions de francs CFP en 2020).

- dotation aux amortissements et aux provisions : +6 %

Les dotations sur immobilisations corporelles progressent de +7 %.

La SEM AGGLO a dégagé sur l'exercice un résultat d'exploitation excédentaire de 511,2 millions de francs CFP en 2021 contre 407,5 millions de francs CFP en 2020 soit +25 %.

En revanche, le résultat financier reste déficitaire, il est principalement constitué d'intérêts sur emprunts en phase locative.

Le résultat exceptionnel est également déficitaire de -26,6 millions de francs CFP contre -123 000 francs CFP en 2020. Il s'explique par la dépréciation d'études sur les projets abandonnés (opérations Joka Bwa et M'BE) qui ont été déconventionnés par la province Sud au premier trimestre 2022.

Enfin, le résultat net consolidé de 2021 est de 290 millions de francs CFP contre 244 millions de francs CFP en 2020, soit une progression de +19 %.

2) Les données du bilan consolidé au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
En millions de F	2019	2020	2021	En millions de F	2019	2020	2021
Actif immobilisé	30 278	32 234	33 944	Capitaux propres	13 087	14 308	15 405
<i>dont terrains nus</i>	3 829	3 880	3 667	<i>dont résultat</i>	63	244	290
<i>dont construction</i>	20 924	25 389	26 723	<i>dont subv. d'invest.</i>	12 265	13 243	14 049
<i>dont immo. corp. en</i>	5 507	2 944	3 511	Provisions	400	356	322
<i>dont autres immo. Fin.</i>	1	1	1	<i>pour risques</i>	53	47	47
				<i>pour charges</i>	348	309	275
Actif circulant	4 239	4 865	4 721	Dettes	21 030	22 455	22 942
<i>Stocks de biens</i>	232	279	289	<i>financières</i>	19 203	19 757	20 839
<i>Créances d'exploitation</i>	571	499	638	<i>d'exploitation</i>	181	162	179
<i>Créances diverses</i>	180	208	287	<i>Diverses</i>	1 646	2 536	1 924
<i>Disponibilités</i>	3 256	3 879	3 507	<i>dont fournisseur d'invest.</i>	590	818	179
Charges const. d'avance	0	22	4	Produits const. d'avance	0	0	0
TOTAL GENERAL	34 517	37 120	38 668	TOTAL GENERAL	34 517	37 120	38 668

L'actif net immobilisé a augmenté de 1,7 milliard de francs CFP par rapport à 2020, soit une augmentation de +5 % sur la période.

L'augmentation de l'actif net provient essentiellement de la livraison de la résidence Urbana comprenant 28 logements (valeur brute de 509 millions de francs CFP) et de l'EHPAD de Tina (valeur brute de l'ouvrage 1,52 milliard de francs CFP).

L'actif circulant baisse de -3 % par rapport à 2020. Néanmoins, la hausse des créances d'exploitation (+28 %) et des créances diverses (+38 %) ont compensé la baisse des disponibilités (-10 %).

S'agissant du passif, les capitaux propres consolidés augmentent de plus d'un milliard, soit +8 % sur l'exercice, en raison principalement des subventions de défiscalisation et CODEV reçues sur la période.

La dette financière a augmenté de +5 %. Au cours de l'exercice, 4 lignes de financement pour les programmes de construction de logements ont été levées pour 437,8 millions de francs CFP.

3) Perspectives 2022

La SEM AGGLO prévoit de nombreuses livraisons pour l'exercice 2022, notamment :

- la résidence LES JARDINS DE LA GARE, comprenant 26 logements (14 LLA/12 LLT), située sur la commune de Païta qui a été livrée le 11 avril 2022 ;
- le chantier NEKOO BE de 45 logements intermédiaires sur la commune de Dumbéa dont la livraison est prévue fin août 2022 ;
- la commercialisation des 30 logements (21 LLA/9 LLT) de la résidence NUMBA, située également sur la commune de Dumbéa, qui devrait s'échelonner entre août 2022 et février 2023 ;
- la fin des travaux de réhabilitation des 6 logements (3 LLA et 3 LLT) de la résidence LES BALSAMINES située à Nouméa dont la livraison est prévue pour le mois d'octobre 2022 ;

- enfin, les 12 logements (8 LLA/4 LLT) de la résidence LES PRES FLEURIS, située à Païta, dont la livraison est prévue pour décembre 2022.

La SEM AGGLO prévoit pour l'exercice 2022 le lancement de 2 programmes de construction de logements locatifs LLA/LLT sur la commune de Dumbéa : AUTEUIL et RINGWAY. Sont également prévus des travaux de réhabilitation de la résidence LES BALSAMINES à Nouméa et le démarrage des travaux pour les opérations MAHALE et HANAE. Ces mises en chantier représentent un montant total d'investissements de 1,6 milliard de francs CFP, pour une production globale de 65 logements.

La SEM AGGLO fait face à l'augmentation du coût des matières premières et du fret, ainsi qu'à des problématiques de pénurie qui sont apparues sur le territoire à partir du 2^e trimestre 2021 et qui se sont renforcées en 2022. Cette situation haussière pourrait se répercuter sur les chantiers de la SEM Agglo : demandes de renégociation des marchés de la part des entreprises, difficultés d'approvisionnement, amplification de la déstructuration de la filière du BTP dans un contexte économique déjà difficile. Le risque d'allongement des délais de chantier est avéré, tandis que les chantiers font face à des entreprises manquant d'encadrement ou qui sont en difficulté financière, renforçant le risque de malfaçons ou d'abandon de chantier.

L'indice BT21 affiche en août 2022 une augmentation de +8,9 % sur les 12 derniers mois. Cette inflation est inquiétante si elle se répercute sur les prochains appels d'offres. La SEM Agglo demeure particulièrement attentive à l'évolution de la situation.

La hausse du taux du livret A aura également un impact non négligeable sur les comptes 2022. En effet, 81 % de la dette globale de la SEM AGGLO est à taux variable non couvert. Le taux ayant été révisé à 1 % en février 2022 puis à 2 % en août, la charge d'intérêts des emprunts sur l'exercice devrait augmenter d'environ +200 millions de francs CFP (+ 300%).

Après une nette amélioration de la vacance sur l'exercice 2021, la SEM AGGLO anticipe une dégradation des indicateurs sur 2022, avec un niveau significatif des livraisons pour 2022 qui pourraient rencontrer des difficultés de commercialisation, compte tenu de l'évolution défavorable du contexte économique général en Nouvelle-Calédonie.

Il est à prévoir également une évolution des impayés, l'inflation constatée sur le prix des matières premières et sur l'énergie risquant d'impacter de façon significative le pouvoir d'achat des ménages et de rendre davantage fragile la situation financière des locataires du parc social.

Le programme pluriannuel d'investissement et d'entretien pour l'exercice 2022 est volontariste, avec un budget de 547 millions de francs CFP, principalement dédié au programme conventionné avec la province Sud pour les travaux de sécurisation et de requalification urbaine de 5 résidences, qui s'échelonnent sur la période 2022-2024.

La SEM AGGLO prévoit également de candidater, au travers de sa cellule CAPHI, à l'appel d'offres concernant la mission de gestion des aides provinciales à l'habitat individuel que la province Sud doit lancer courant 2022.

Enfin, la SEM Agglo a finalisé en 2022 le renouvellement de son infrastructure informatique et s'apprête maintenant à lancer le chantier structurant du changement de son progiciel de gestion intégré (PGI/ERP), devenu obsolète.

4) Approbation des comptes de la SEM AGGLO pour l'exercice 2021

Les comptes et le bilan de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration de la SEM AGGLO le 09 mai 2022.

IV. La société d'économie mixte de TINA

La SEM de Tina a été créée le 15 janvier 1991 pour réaliser puis prendre en exploitation un ou plusieurs golfs en Nouvelle-Calédonie et, plus généralement, toutes infrastructures d'intérêt touristique, y compris hôtelières.

Au cours de l'exercice 2021, une augmentation de capital par émission de 1 265 actions au profit de la province Sud a été votée lors de l'assemblée générale mixte du 5 aout 2021. Sa participation au capital est passée de 57,52 % à 59,39 % et celle des autres actionnaires dont la ville de Nouméa de 18,23 % à 17,43 %.

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital au 31/12/2020	%
Province Sud	15 775	187 154 600	57,52%
Mont-Dore	174	2 064 336	0,63%
Nouméa	5 000	59 320 000	18,23%
Personnes physiques	3 602	42 734 128	13,13%
Personnes morales	2 874	34 097 136	10,48%
Total	27 425	325 370 200	100,00%

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital au 31/12/2021	%
Province Sud	17 040	202 162 560	59,39%
Mont-Dore	174	2 064 336	0,61%
Nouméa	5 000	59 320 000	17,43%
Personnes physiques	3 602	42 734 128	12,55%
Personnes morales	2 874	34 097 136	10,02%
Total	28 690	340 378 160	100,00%

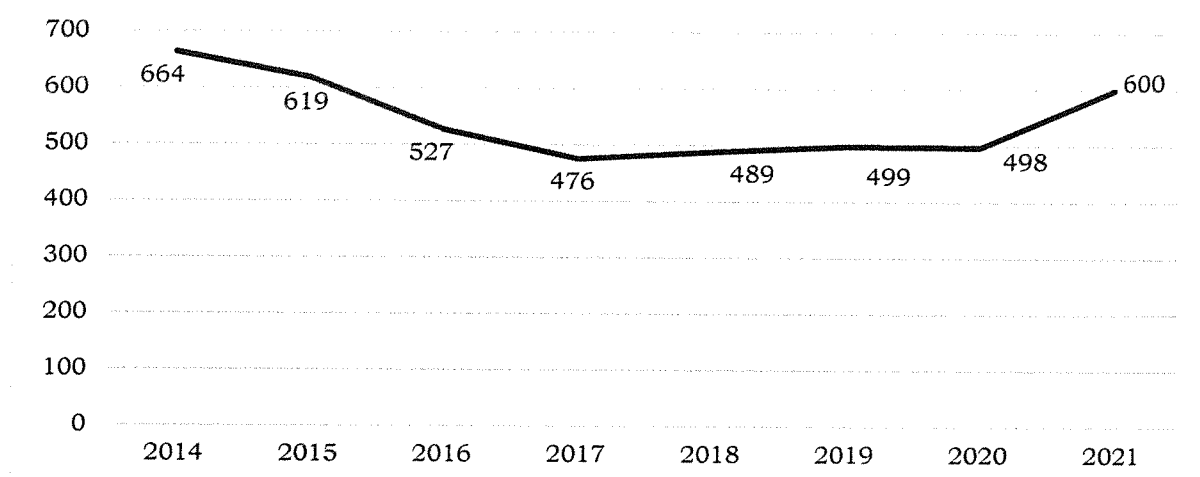
A. Rapport d'activité 2021 de la SEM de TINA

Evolution du chiffre d'affaires de la SEM

Chiffres d'affaires/ secteur	2019	2020	2021	ECART valeur R21/R20	ECART % R21/R20
Green fees et abonnés	94 079	86 327	105 790	19 463	23%
Practice	9 109	9 843	9 187	- 656	-7%
Restaurant (remis en gestion depuis juillet 2008)	8 066	7 150	7 969	819	11%
Proshop (pris en gestion en 2011)	14 686	17 662	23 474	5 812	33%
Autres (loyers, locations carts, agence...)	21 634	19 795	28 019	8 224	42%
Chiffre d'Affaires net	147 574	140 777	174 439	33 662	24%

Le chiffre d'affaires affiche une progression de +24 %, soit presque 34 millions de francs CFP de plus qu'en 2020, portée par une nette hausse du nombre d'adhérents qui atteint le nombre de 600 en décembre 2021 (+20 % par rapport à l'exercice précédent).

Evolution du nombre de membres de Tina Golf



L'exercice 2021 a été marqué par une dynamique de « création » de nouveaux golfeurs. Le but n'est pas de recruter des joueurs d'autres clubs mais au contraire de faire découvrir le golf au travers de journées portes ouvertes, d'initiation et de stages pour enfants, en s'appuyant sur des forfaits adaptés et attractifs. Cela a eu un fort impact sur le nombre de membres et par extension sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de partenariat avec des sponsors privés mises en place en 2018 ont été reconduites. Les recettes liées à ces conventions sont valorisées à 7,2 millions de francs CFP pour l'année 2021.

B. Rapport financier 2021 de la SEM de TINA

1) Détermination du résultat de l'exercice 2021

En millions de FCFP	2019	2020	2021	ECART valeur R21/R20	ECART % R21/R20
Produits d'exploitation	149	141	175	34	24%
<i>dont chiffre d'affaires</i>	148	141	174	33	23%
Charges d'exploitation	148	145	154	9	6%
Reprises sur provisions	2	2	0	-2	-100%
Dotations aux amort. et provisions	21	25	21	-4	-16%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17	-28	0	28	100%
Produits financiers	-	-	0		
Charges financières	1	1	1	0	0%
RESULTAT FINANCIER	-1	-1	-1	0	0%
Produits exceptionnels	27	19	19	0	0%
Charges exceptionnelles	13	10	2	-8	-80%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	9	16	7	78%
Impôts Sociétés	-	-	-		
RESULTAT NET	-4	-20	15	35	275%

En 2021, le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 15 millions de francs CFP, en nette augmentation par rapport à celui constaté en 2020 (-20 millions de francs CFP). Le résultat est pour la première fois bénéficiaire depuis 2017, ce qui est principalement dû :

- à l'inscription de nouveaux licenciés ;
- à la nouvelle gestion du Proshop (boutique du golf de Tina) ;
- à la poursuite des conventions de partenariat avec des sponsors privés.

Les charges de personnel (salaires, charges sociales et personnel extérieur) sont en diminution d'un point. Elles représentent 49 % des charges d'exploitation contre 50 % en 2020.

Malgré la hausse du résultat de l'exercice 2021, il est important de constater que la SEM de Tina reste dans un état financier fragile, avec deux confinements subis sur l'exercice, des dettes accumulées depuis plusieurs années, un coût important supporté suite au départ de l'ancien directeur technique et un parc de voitures vieillissant.

2) Les données du bilan consolidé au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
<i>En millions</i>	2019	2020	2021	<i>En millions</i>	2019	2020	2021
Actif immobilisé	424	414	396	Capitaux propres	367	338	352
Autres immo. incorp.	337	337	337	Capital social	325	325	340
Inst. tech. mat. & outill	4	4	3	Résultat de l'ex.	-4	-20	17
Autres immo. corp.	82	72	55	Subv. d'invest.	78	69	51
Divers	1	1	1	Provisions	6	9	8
Actif circulant	15	26	40	Dettes	66	94	76
Stocks de biens	6	8	9	Groupes et associés	36	48	45
Créances	4	3	10	Emprunt	3	5	2
Disponibilités	4	16	21	Fournisseurs	10	13	6
Charges const. d'avance	0	0	1	Fiscales et sociales	13	24	15
TOTAL GENERAL	439	440	437	TOTAL GENERAL	439	440	437

3) Perspectives 2022

L'exercice 2022 sera dynamisé par plusieurs projets visant à remonter le chiffre d'affaires qui devrait s'établir après projection à 150 millions de francs CFP :

- poursuite des journées portes ouvertes afin d'attirer de nouveaux golfeurs ;
- passage au photovoltaïque pour baisser les coûts énergétiques, sous réserve de l'obtention d'une subvention publique et d'un financement bancaire complémentaire ;
- acquisition d'une flotte de voitures en défiscalisation, sous réserve de l'obtention d'un financement bancaire.

4) Approbation des comptes de la SEM de TINA pour l'exercice 2021

Les comptes et le bilan de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration de la SEM de Tina le 20 juillet 2022.

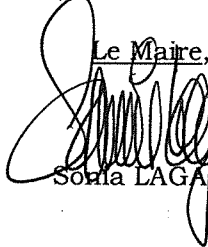
* * *

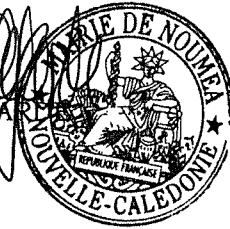
Les rapports de gestion et les comptes financiers qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver, sont mis à la disposition des conseillers municipaux qui souhaiteraient les consulter.

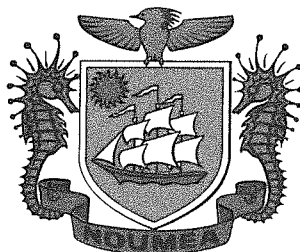
Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver les rapports de gestion et les comptes financiers de la SECAL, de la SODEMO, de la SEM AGGLO et de la SEM de TINA pour l'exercice 2021.

Tel est l'objet des quatre projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 2 décembre 2022

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

1310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 22 décembre à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
16.12.2022

DATE D'AFFICHAGE
16.12.2022

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Marc LE LEIZOUR
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
Mme	Chantal BOUYE	Mme	Kimberley BARONI
M.	Patrick GUILLON	M.	Christophe DELIERE
Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Michel DESMEUZES
M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Pascale SERVENT	M.	Claude CHARLOT
M.	Michel FONGUE	Mme	Muriel GERMAIN
Mme	Janine BAJON	Mme	Christiane SARIDJAN
Mme	Vaimoé ALBANESE	Mme	Magali MANUOHALALO
Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Eric MELTESALE
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Christine LE SAINT
M.	Bruno CAPY	Mme	Davina FAUA
Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlotte THAIAWE
		Mme	Françoise SUVE	Mme	Laurène CASSAGNE
		Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Makaokio FIHIPALAI
Nombre de présents	: 36	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Patrick SAKOUMORI
Nombre de votants	: 48	Mme	Cindy PRALONG	M.	Daniel HINSCHBERGER
(12 procurations)		M.	Philippe BLAISE	M.	Joseph BOANEMOA
		M.	Luc BRUN	Mme	Laurie HUMUNI
		M.	Christophe DELESSERT	Mme	Jeanne POELLABAUER

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

SORTIE DE :

M. Jérémie KATIDJO-MONNIER

approuvant le rapport de gestion et les comptes financiers de la SECAL pour l'exercice 2021

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **22 DEC. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment son article 8-1,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1524-5,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU les comptes et les rapports de la SECAL arrêtés par le conseil d'administration le 03 juin 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/180 du 2 décembre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 7 décembre 2022,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Sont approuvés le rapport sur la gestion ainsi que les comptes financiers de la société anonyme d'économie mixte SECAL pour l'exercice 2021.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, notifiée à la SECAL et publiée par voie électronique.

Mis en ligne le :

27 DEC. 2022

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **22 DEC. 2022**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **26 DEC. 2022**

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Le maire,

Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
SECAL	- 1
MISE EN LIGNE	- 1

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES FINANCIERS DE LA SECAL EXERCICE 2021

Date de transmission de l'acte : 26/12/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 26/12/2022

Numéro de l'acte : 2022-1310 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221222-2022-1310-DE

Date de décision : 22/12/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers